



DOSSIER DE PRESSE / 2 DÉCEMBRE 2015

Avec le soutien du Ministère de l'Écologie,
du Développement durable et de l'Énergie



En partenariat média et presse avec :

“

Le développement durable pour être compris, accepté et même partagé a besoin d'être accessible à tous et porteur de solutions concrètes économiquement viables. C'est pour mettre en lumière ces solutions que se tient cette première édition des Trophées Solutions Climat.

L'objectif est bien sûr de reconnaître et de récompenser les meilleures solutions en matière d'atténuation et d'adaptation aux dérèglements climatiques. C'est aussi de donner envie à tous les acteurs de l'entreprise de s'inscrire dans la dynamique vertueuse de la transition vers un monde sobre en carbone, et ayant d'autres impacts positifs dans le domaine environnemental et économique.

Je suis heureuse du succès de cette première édition des Trophées Solutions Climat et j'encourage tous les organismes publics et privés qui composent notre société à redoubler d'innovation et de créativité, afin de démontrer qu'il est possible de vivre mieux ensemble, sans pour autant recourir aux énergies fossiles.

”



Ségolène Royal

Ministre de l'Écologie,
du Développement durable et de l'Énergie

LES MEMBRES DU JURY



Hervé LE TREUT, Président du Jury

Climatologue, Directeur de l'Institut Pierre Simon Laplace, Directeur de recherche au CNRS et contributeur du GIEC



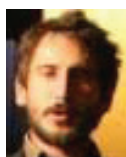
Nadia BOEGLIN

Conseillère auprès du président de l'ADEME



Emilie MACHEFAUX

Chef de service adjoint, Service Climat de l'ADEME



Guillaume AYNE

Délégué aux relations institutionnelles du PEXE Eco-industries



Gilles CROQUETTE

Chef de bureau à la Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC)



Yann FRANCOISE

Responsable de la division Climat-Energies à la Mairie de Paris



Laurent BABIKIAN

Directeur France & Benelux, Carbon Disclosure Project



Sylvain MONDON

Chargé de mission à l'Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique



Guillaume SAINTENY

Enseignant à AgroParisTech et auteur de plusieurs ouvrages



Jacques TREINER

Physicien, enseignant, spécialiste de l'énergie et du climat

CATÉGORIE « ADAPTATION AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE »

Prix PME

Environmental Sediment Treatment

Le « Robot Dévaseur », solution environnementale et économique pour le traitement des sédiments

Prix Grand Groupe

EDF

Des touches de piano sur les barrages afin d'évacuer les crues exceptionnelles

Coup de coeur Grand Groupe

Bouygues Immobilier

Hikari, premier îlot mixte à énergie positive en France

CATÉGORIE « ATTÉNUATION (RÉDUCTION DES ÉMISSIONS) »

Prix PME

PowIDian

Station de production d'hydrogène en site d'altitude

Prix Grand Groupe

General Electric

Haliade* 150-6MW, nouvelle génération d'éolienne offshore

Coup de coeur PME

Restaurant l'Epi Dupin

Une cuisine durable et des plats «Bon pour le climat»

Coup de coeur Grand Groupe

Colas

Wattway, la première route photovoltaïque au monde

La remise des Trophées Solutions Climat s'est tenue le mercredi 2 décembre 2015 en présence de Ségolène Royal, Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, à la Galerie des Solutions by World Efficiency au Bourget. Suite à cette cérémonie, vous pourrez à nouveau retrouver les lauréats à la Winners Conference le vendredi 4 décembre 2015 de 16h à 17h dans le cadre de Solution COP21 (Espace de Conférence 1 au Grand Palais à Paris).

CATÉGORIE « ADAPTATION »

Prix PME

Environmental Sediment Treatment pour le « Robot Dévaseur », solution environnementale et économique pour le traitement des sédiments

Grâce à ce tout nouveau concept de dragage, le « Robot Dévaseur », la société E.S.T, implantée dans le Morbihan et fondée par Philippe Pétard, permet l'adaptation au changement climatique en maximisant les effets bénéfiques et limitant les impacts négatifs de l'extraction des sédiments dans tous les sites touchés par l'envasement (lacs, étangs, ports, barrages...) qui risque de croître à l'avenir.

Les techniques actuelles sont peu adaptées aux nouveaux enjeux environnementaux, en effet, les sédiments de dragage sont beaucoup trop rarement valorisés car remis en suspension (38%) ou largués en mer (91%) avec des conséquences importantes sur le milieu naturel. Ce procédé permet donc de ne plus rejeter au fond des océans les centaines de millions de m³ de sédiments extraits chaque année.

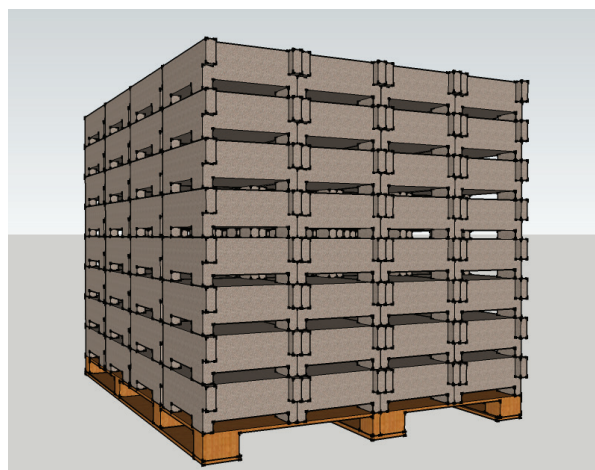
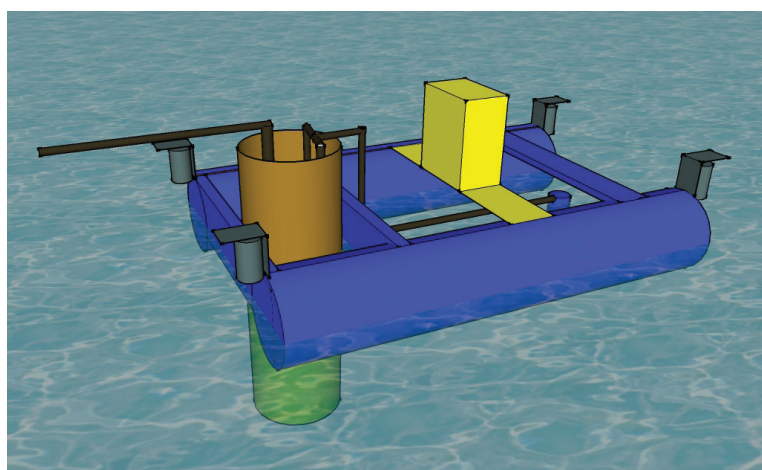
Le nouveau procédé de E.S.T. permet une préparation à la valorisation sur site des sédiments non pollués à 100% afin de les recycler pour leurs valeurs structurelles, énergétiques ou agronomiques. Le procédé E.S.T s'inscrit donc en parallèle de l'initiative « 4 pour 1000 » du Ministère de l'Agriculture en augmentant la teneur de nos sols en matière organique et ainsi lutter efficacement contre le réchauffement climatique.



Par sa technique innovante qui extrait très précisément la matière sans modifier la turbidité de l'eau, la biodiversité des milieux aquatiques est non seulement préservée mais aussi retrouvée. Le conditionnement en « brique de boue sèche » sur palette permet de réduire de 96% l'utilisation de moyens de transport.

Pour limiter les impacts négatifs actuels du dragage et améliorer les effets sur l'environnement, la solution de E.S.T. repose sur l'utilisation de son « Robot Dévaseur » et de deux autres nouvelles machines (prétraitement et conditionnement) qui sont toutes automatisées et actives en continu. Les sédiments sont extraits par petits volumes sans remobilisation, puis prétraités et conditionnés sur place afin d'être remis en circulation dans les filières de valorisation locale, pour leur qualité agronomique par exemple.

Le prélèvement de la matière est extrêmement précis et sans dommages collatéraux pour l'environnement donc parfaitement adaptable aux sites sensibles au contraire des techniques actuelles. Ce concept innovant répond aux problèmes d'envasement (blocage des voies navigables, rendement des barrages, inondation, pollution...) de manière préventive et durable, tout en réduisant considérablement les coûts (de 20% à 80%). L'invention du premier « Robot Dévaseur » s'inscrit comme une alternative d'éco-activité qui ouvre de nouvelles perspectives tant écologiques qu'économiques.



CATÉGORIE « ADAPTATION »

Prix Grand Groupe

EDF pour des touches de piano sur les barrages afin d'évacuer les crues exceptionnelles

Le passage des crues est un enjeu primordial pour les barrages et la sécurité des personnes et des biens en aval des ouvrages. C'est pourquoi de nombreux ouvrages sont déjà équipés d'évacuateurs de crues. Pour adapter son parc hydraulique aux conséquences du changement climatique, prendre en compte la récurrence des épisodes pluvieux exceptionnels et ainsi réduire l'impact des crues extrêmes qui leur sont liées, EDF met en place une nouvelle technologie : PKW, pour Piano Key Weir.

Le nom de cette innovation fait référence à son design original, en forme de touches de piano. Ces « touches » sont en réalité des bacs d'alimentation et d'évacuation, installés en complément des dispositifs « classiques » qui équipent un barrage. Leur forme en créneau offre une plus grande surface pour l'écoulement de l'eau, sans occuper trop de place, un avantage pour les barrages encaissés.

En cas de crue, si le niveau de l'eau dépasse celui des bacs d'alimentation, le débit est alors automatiquement déversé dans des bacs d'évacuation plus importants grâce aux touches de piano. L'eau ruisselle alors sur le « coursier » du barrage avant de rejoindre la rivière en aval du barrage. La capacité d'évacuation du barrage (calculée pour faire face à des crues extrêmes, voire à des crues dites « millénales » c'est-à-dire ayant une chance sur mille de se produire sur une année) s'en trouve ainsi fortement augmentée. Intégré à l'ouvrage, sans organe mécanique, le fonctionnement PKW ne nécessite pas d'intervention humaine.



© EDF - Mission communication C2P Est

Le barrage de Malarce

Equipé du dispositif PKW, le barrage de Malarce, sur la rivière Chassezac (régime de crue de type « cévenol » : brutal et imprévisible de septembre à juin), offre aujourd'hui le débit d'évacuation le plus important du parc hydraulique d'EDF. Douze « touches de piano » sont aujourd'hui installées sur ce barrage. Elles augmentent de 600 mètres cube d'eau par seconde la capacité d'évacuation des crues du barrage, qui passe ainsi de 4 000 mètres cube par seconde à 4 600 mètres cube par seconde, de quoi évacuer une crue millénaire.

Depuis, compte tenu des performances et du faible coût de cette solution, EDF a déployé le dispositif sur huit autres ouvrages français, et intègre ce concept aux phases d'études de projets hydroélectriques à l'international, notamment en Afrique. Hors EDF, d'autres réalisations ou projets PKW sont recensés : réalisations au Sri Lanka, en Inde, Ecosse ; développements en cours en Australie, Algérie, aux USA, Maroc...

Les partenaires

Hydrocoop : association à but non lucratif (expertise en barrages, énergie marémotrice et stockage d'énergie) qui a apporté l'idée originale et contribué au développement et aux études dans plusieurs pays.

L'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne et l'Université de Liège : leurs laboratoires hydrauliques ont participé au développement et à l'amélioration du concept original par des essais et des modélisations.



© EDF - Mission communication C2P Est

CATÉGORIE « ADAPTATION »

Coup de coeur Grand Groupe

Bouygues Immobilier pour son projet Hikari, premier îlot mixte à énergie positive en France

Hikari, premier îlot mixte à énergie positive en France, au cœur de la Métropole de Lyon, répond aux enjeux de l'adaptation au dérèglement climatique par sa dimension technique (architecture bioclimatique, utilisation d'énergies renouvelables, géothermie). Son envergure et son niveau d'innovation en font également l'un des plus importants démonstrateurs d'Europe.



Né d'un partenariat public-privé exemplaire, associant la Métropole de Lyon, le Nedo, Bouygues Immobilier/SLC Pitance, Toshiba et de nombreux autres partenaires français et japonais, cet îlot de 12500m² construit est composé de trois bâtiments à usage mixte - bureaux, commerces et logements. Hikari, « Lumière » en japonais, est l'œuvre de Kengo Kuma, architecte japonais de renommée internationale, dont la maîtrise particulière de la transparence et de la lumière signe une architecture très contemporaine inspirée de la nature. Doté de technologies innovantes en matière d'énergies renouvelables, Hikari produira sur une année une quantité d'énergie supérieure à ses consommations.

Trois grands facteurs permettent d'atteindre cette performance :

- Une conception architecturale bioclimatique : l'utilisation optimale de la lumière naturelle joue un rôle important dans les performances de l'ensemble. L'enveloppe performante du bâtiment, adaptable à la course du soleil grâce à la géométrie de ses façades et la nature des matériaux absorbe ou contrôle les rayonnements lumineux et leurs apports énergétiques. Cette conception bioclimatique est complétée par l'utilisation de l'inertie des constructions : les éléments en béton de la structure, judicieusement dimensionnés et positionnés à cet effet ont la capacité de stocker et restituer de manière contrôlée l'énergie gratuite de chaud ou de froid, en coordination avec la ventilation naturelle des locaux.
- La production d'énergie sur site : une centrale de cogénération à l'huile végétale et une centrale photovoltaïque permettront une production annuelle totale de 476 MWh électrique (1523 MWh d'énergie primaire avec les coefficients imposés par l'aménageur), soit l'équivalent de la consommation d'environ 160 foyers. Cette production couvrira 80 % des besoins électriques et plus de 90% des besoins en chauffage de l'îlot. Panneaux photovoltaïques pour la transformation de l'énergie solaire, géothermie et machine à absorption pour la production de froid des bureaux complètent le dispositif énergétique.
- La gestion énergétique analysée et mutualisée : Les performances des bâtiments, associées à une gestion centralisée des paramètres de l'immeuble, dans les bureaux (BEMS : Building Energy Management System) et les logements (HEMS : Home Energy Management System) permettent de réguler au strict nécessaire la production de chaud ou de froid, de manière synergique avec l'utilisation optimisée des surproductions ponctuelles d'énergie (cogénération, stockage d'énergie, récupération d'énergie...).

Le programme

- Higashi : un bâtiment de 5 263 m² de bureaux sur 7 niveaux
- Minami : un bâtiment de 3 400 m² de 32 logements
- Nishi : un bâtiment de 2 246 m² de bureaux sur 5 niveaux et 4 villas sur le toit, résidences d'exception.
- 1 000 m² de commerces, restaurants et services de proximité, répartis en rez-de-chaussée des 3 bâtiments
- 88 places de parking



Bouygues Immobilier, leader de la promotion immobilière privée en France et en Europe, compte 1 701 collaborateurs au 31 décembre 2014, pour un chiffre d'affaires de 2 775 M€ en 2014. Présent au travers de 36 implantations en France, deux en Europe et une au Maroc, Bouygues Immobilier développe depuis près de 60 ans pour ses clients des projets immobiliers résidentiels, tertiaires et commerciaux couvrant plus de 230 villes. Engagé dans une politique volontariste en matière de développement durable et d'innovation, Bouygues Immobilier s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité technique et architecturale de ses immeubles et de satisfaction de ses clients. Bouygues Immobilier est le premier promoteur certifié ISO 9001 en France et le seul promoteur à être certifié Top Employer France 2015.

Contacts Presse :

Guillaume DE LA BROISE, Directeur de la communication
+33 1 55 38 26 09 | g.delabroise@bouygues-immobilier.com
Valérie PETITBON, Directrice Communication, Marketing et Développement durable
+33 1 55 38 25 25 | VPB@bouygues-immobilier.com





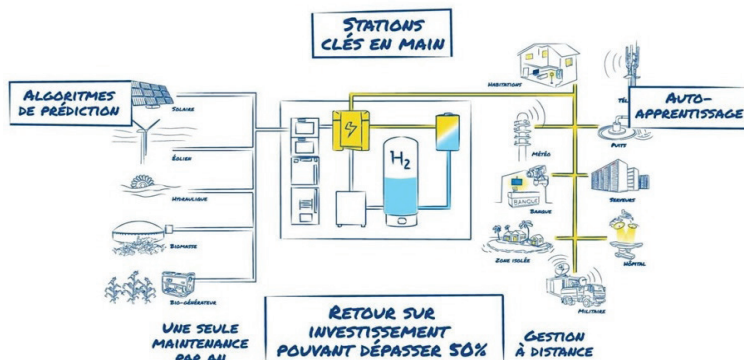
CATÉGORIE « ATTÉNUATION »

Prix PME

PowiDian pour sa station de production d'hydrogène en site d'altitude

Issue d'un essaimage d'Airbus Defence & Space, PowiDian est une start-up maîtrisant des technologies de rupture en matière de production et de stockage d'énergie non polluante.

Possédant déjà trois brevets mondiaux, PowiDian a mis au point la solution SAGES (*Smart Autonomous Green Energy Station*), une station autonome de production et de stockage d'électricité non polluante, à haute fiabilité, véritable concentré de technologie et d'intelligence logicielle. Elle gère tout type d'énergie renouvelable et résout le problème du stockage des énergies intermittentes notamment grâce à l'hydrogène. L'électricité peut alors être restituée à tout moment, en toutes circonstances.



PowiDian dimensionne sa solution en fonction des besoins précis du client pour fournir une station réellement sur-mesure qui permette un retour sur investissement rapide. SAGES produit une énergie fiable, sur une durée de vie de plus de 15 ans, n'exigeant qu'une seule maintenance annuelle. Nous avons levé 4 M€ auprès du fond d'investissement Xerys, de la BPI et de la Région Centre. Depuis la création de l'entreprise en décembre 2014, nous avons recruté 11 collaborateurs.

SAGES a permis au refuge du Palet du Parc National de la Vanoise, de bénéficier d'une première mondiale : une station de production d'hydrogène à 2600 m d'altitude. Il s'agit d'un véritable saut qualitatif pour ce refuge de 47 couchages. Auparavant, les gardiens faisaient tourner quotidiennement un générateur diesel qui générait des GES ainsi que des nuisances sonores et olfactives au sein du Parc National. Le carburant devait être acheminé par véhicule 4x4. La consommation d'énergie était limitée au strict minimum : les gardiens ne pouvaient utiliser que ponctuellement leur box Internet, pourtant outil de travail, et devaient même refuser la recharge des appareils électroniques de leurs clients.

Cette solution SAGES met en œuvre des panneaux photovoltaïques qui assurent, via un stockage court terme par batterie, la fourniture d'énergie au quotidien. Le stockage long terme est assuré par la chaîne hydrogène. Après la charge complète des batteries, l'énergie, issue des panneaux solaires du refuge, alimente un électrolyseur produisant, à partir d'eau, de l'hydrogène stocké dans des réservoirs. Lorsque l'énergie renouvelable primaire vient à manquer, une pile à combustible récupère l'hydrogène stocké et produit sur place l'électricité nécessaire. L'ensemble est piloté automatiquement par un module de contrôle intelligent. Un module de supervision permet de suivre à distance le système pour garantir son bon fonctionnement. Dans le cas du refuge, l'hydrogène, produit et stocké pendant sa période de fermeture, sera utilisé comme une réserve d'énergie complémentaire tout au long de la saison d'ouverture.



Aujourd'hui, le refuge du Palet est devenu autonome en énergie grâce à une solution qui ne produit aucun GES. A l'échelle du refuge, SAGES permet d'éviter l'émission de 600 kg de CO₂ par saison, liée à la fois au groupe électrogène et à sa logistique (carburant, maintenance). A l'échelle de la planète, où des millions de générateurs thermiques de petite puissance sont utilisés, la généralisation de la solution SAGES permettrait d'éviter l'émission de plusieurs millions de tonnes de GES par an. Les gardiens peuvent maintenant communiquer en toute liberté, s'équiper de matériels de restauration modernes et les clients peuvent recharger leurs appareils électroniques sans contrainte.

La solution SAGES contribue non seulement à l'atténuation de l'impact environnemental mais aussi au développement d'une activité commerciale respectueuse de l'environnement, liée directement à la mission écologique des Parcs Nationaux. Et pour citer Nicolas, le gardien du refuge, « *tout ce confort et cette sécurité grâce au soleil et à l'eau !* »

CATÉGORIE « ATTÉNUATION »

Prix Grand Groupe

General Electric pour l'Haliade* 150-6MW, nouvelle génération d'éolienne offshore

Dans un monde où la demande en électricité, les coûts de carburant et les préoccupations liées au changement climatique se font de plus en plus importants, GE Renewable Energy s'emploie à fournir des solutions d'énergies éolienne, hydroélectrique ainsi que d'autres solutions d'électricité innovantes à ses clients. Depuis son entrée dans ce domaine il y a plus de 125 ans, GE est devenu le plus grand producteur d'énergie renouvelable au niveau mondial, avec un portefeuille complet d'offres pour ses clients. Fort d'une expérience de plus de 30 ans dans le domaine de l'éolien, GE a une base installée de plus de 30 000 turbines.

GE a installé l'une des plus puissantes et des plus innovantes éoliennes offshore au monde, l'Haliade* 150-6MW, au large des côtes belges. Adaptée à toutes les conditions en mer, cette nouvelle génération d'éolienne incorpore la technologie éprouvée Pure Torque* qui garantit la fiabilité de la ligne de transmission. Avec son rotor de 150 mètres et son générateur à aimants permanents d'une puissance de 6 MW, l'Haliade* est capable d'alimenter près de 5 000 foyers en électricité. Ses caractéristiques techniques lui confèrent une robustesse et une fiabilité essentielle pour la réduction du coût de l'énergie et la réduction des émissions de gaz à effets de serre. En effet, l'Haliade* 150-6MW permet d'éviter jusqu'à 21 000 tonnes d'émissions de CO2 par an tout au long de sa durée de vie par rapport aux sources de production dites conventionnelles.



238 Haliade* équiperont les champs de Courseulles-sur-Mer, Fécamp et Saint-Nazaire en France pour une mise en service à partir de 2020. GE équipera également le premier parc éolien offshore des Etats-Unis, situé à Block Island, au large de l'Etat de Rhode Island dont la mise en service est prévue en 2016. GE fournira par ailleurs 66 Haliade* à l'Allemagne, pour le parc éolien de Merkur, l'un des plus importants du pays qui devrait entrer en service fin 2018.



Pour répondre aux besoins du marché français et d'un marché international en croissance, GE a mis en place un plan industriel ambitieux prévoyant la construction de quatre usines dédiées à la fabrication des éoliennes Haliade*, complété par la création d'un centre d'ingénierie dédié aux énergies marines à Nantes, unique en France.

Deux de ces quatre unités de production sont déjà en opération à Saint-Nazaire. Elles ont une capacité de production de 100 éoliennes par an et sont les premières usines labellisées HQE (Haute Qualité Environnementale) en France.



Ce plan marque la première étape vers la création d'une filière industrielle française d'excellence dans l'éolien offshore. Il devrait créer à terme 1 000 emplois directs en France et générer environ 4 000 emplois indirects chez les fournisseurs et sous-traitants.

*Trademark of General Electric Company



CATÉGORIE « ATTÉNUATION »

Coup de coeur PME

Restaurant l'Epi Dupin pour une cuisine durable et des plats « Bon pour le climat »

Diplômé de l'école Ferrandi en 1987 et après plusieurs années d'expérience auprès des différents chefs, j'ai créé en 1995 mon restaurant l'Epi Dupin (Paris 6ème). Son annexe l'Epi Malin (boutique de plats à emporter) a vu le jour il y a trois ans. Depuis la création de mon restaurant, j'ai toujours œuvré avec mes équipes pour une cuisine respectueuse des ressources naturelles, de la biodiversité et des savoir-faire traditionnels. Ce qui a été rendu possible grâce aux liens privilégiés que j'entretiens avec des producteurs franciliens depuis de nombreuses années.

Il y a quelques années j'ai pris conscience de l'influence de notre alimentation sur le climat due notamment aux modes de production et à nos choix alimentaires. En tant que chef et restaurateur, je me suis reconnu comme acteur de changement au sein du secteur de la restauration. C'est pourquoi, j'ai décidé d'agir selon trois objectifs. Le premier est d'analyser l'empreinte carbone de mes recettes et d'en modifier les ingrédients pour atteindre un impact réduit. Je m'emploie également à sensibiliser et impliquer dans cette action l'ensemble de mes équipes. Enfin, j'invite mes clients à questionner et modifier leurs habitudes alimentaires.

Pour sensibiliser aux enjeux climatiques mes consœurs cuisinières et mes confrères cuisiniers je m'implique pleinement dans les actions de l'association « Bon pour le climat » dont j'assume la présidence. Créée à la veille de la COP21, notre association a pour objectif d'inciter et d'accompagner tous les restaurateurs, aux établissements petits ou grands, étoilés ou non, à agir pour le climat grâce à leur cuisine.

Notre charte « Être un restaurant Bon pour le climat », élaborée en partenariat avec l'ADEME, invite les restaurateurs à proposer aux clients au moins une entrée, un plat et un dessert respectant simultanément les critères suivants : la saison, le local, le végétal. Les produits d'origine végétale doivent occuper une place centrale dans un plat « Bon pour le climat ».



A l'Epi Dupin, le respect de ces critères m'a permis de diviser par deux l'empreinte carbone de certains plats. Cela a été possible notamment grâce à la diminution de la quantité de viande et le choix plus réfléchi des espèces animales. Tous les plats « Bon pour le climat » sont indiqués sur ma carte par le logo de l'association dont la démarche est expliquée sur le verso de la carte.

L'association a mis en ligne un éco-calculateur pour que les restaurateurs calculent l'empreinte carbone de leurs plats. Créé par le cabinet d'études Eco2Initiative, cet outil, très concret et simple à utiliser, répond entièrement aux besoins des professionnels. L'utilisateur peut ainsi agir sur plusieurs paramètres (proportion, saisonnalité des produits, leur provenance et leur mode de conservation), afin d'arriver à une recette au moindre impact carbone.

Par ailleurs, je milite depuis longtemps pour la préservation des océans et des ressources halieutiques aux côtés de l'association Seaweb Europe. J'ai le grand privilège d'être son président depuis peu.



CATÉGORIE « ATTÉNUATION »

Coup de coeur Grand Groupe

Colas pour Wattway, la première route photovoltaïque au monde



Après cinq années de recherche et développement en partenariat avec l'Institut National de l'Energie Solaire, Colas a créé la route solaire Wattway, qui produit de l'électricité par captation d'énergie solaire. Cette innovation majeure permet de réduire les gaz à effet de serre et participe au défi de la transition énergétique. Grâce à Wattway, en effet, les infrastructures routières déjà existantes, soit une surface considérable, sont disponibles pour la production d'une énergie propre et renouvelable, sans qu'il soit nécessaire d'empiéter sur les surfaces agricoles, les espaces naturels, etc...

Le procédé consiste à poser et coller directement des dalles photovoltaïques sur le revêtement existant des infrastructures (routes, autoroutes, pistes cyclables, parkings...), sans travaux de génie civil. Adaptables aux routes du monde entier, les dalles Wattway sont capables de supporter la circulation de tout type de véhicule, y compris les poids lourds. Bien que très fines (quelques millimètres d'épaisseur), elles sont résistantes, antidérapantes et conçues pour durer.



Wattway permettra d'alimenter en électricité l'éclairage public, les tramways, mais aussi les logements, les bureaux, etc. Pour approvisionner un foyer en électricité (hors chauffage), 20 m² de chaussée Wattway suffisent. Et grâce à un kilomètre linéaire de route équipée de dalles Wattway, il est possible d'éclairer une ville de 5 000 habitants (sources : Ademe).

Dans les zones urbaines, Wattway représente ainsi une solution pour les « smart cities » car elle apportera une énergie renouvelable au plus près des lieux où la consommation d'électricité est la plus élevée et où la demande est en croissance constante. Dans les territoires dotés de routes mais non raccordés à un réseau électrique, Wattway offre la possibilité de produire localement de l'énergie en circuit court.

En cours de commercialisation, le procédé est proposé, pour des chantiers d'application, à des partenaires publics (collectivités locales) et privés (entreprises) souhaitant participer au lancement de cette innovation.



Colas, filiale du groupe Bouygues, est leader mondial de la construction et de l'entretien des infrastructures de transport et répond aux enjeux de mobilité, d'urbanisation et d'environnement.

Implanté dans 50 pays sur les cinq continents, à travers un réseau de 800 établissements travaux et 2 000 sites de production de matériaux, le Groupe rassemble 60 000 collaborateurs et réalise chaque année 100 000 chantiers. En 2014, le chiffre d'affaires consolidé de Colas s'est élevé à 12,4 milliards € (dont 47 % à l'international) et le résultat net (part du Groupe) à 604 millions €.

Depuis sa fondation en 1929, Colas place l'innovation au cœur de sa stratégie. Le Groupe est doté d'un réseau technique de dimension internationale, composé de 2 000 chercheurs, ingénieurs et techniciens travaillant en synergie étroite avec la filière exploitation. Ce réseau est constitué d'un Campus Scientifique et Technique, premier centre privé mondial de R&D dans le domaine de la route, situé sur le plateau de Saclay, ainsi que de 50 laboratoires régionaux et 100 bureaux d'études techniques dans le monde.

LES PARTENAIRES DES TROPHÉES



L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

www.ademe.fr

“

Ces trophées sont l'occasion de saluer la capacité à innover de nos entreprises, moteurs de la transition énergétique : valorisons ces solutions concrètes pour le climat et souhaitons qu'elles fassent de nombreux émules lors de prochaines éditions !

”



COLLÈGE DES DIRECTEURS
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Collège des Directeurs du Développement Durable (C3D) est une association créée en 2007 réunissant aujourd'hui près de 100 Directeurs du développement durable, de la responsabilité sociale d'entreprises et d'organisations des sphères privées et publiques représentant plus de 2 millions de salariés en France. La fonction de directeur de développement durable consiste à accompagner les organisations dans la transition vers une économie contributive. De fait, le mode collaboratif qui caractérise le C3D, favorise l'échange et la co-construction de nouvelles solutions économiquement viables et limitant la production d'externalités négatives.

www.cddd.fr

“

L'atténuation et la réduction des émissions de gaz à effet de serre incitent les entreprises à repenser leurs modèles économiques.

”



Le Crédit Coopératif est fondé sur un modèle économique durable : la coopération. Il met en œuvre sa vision responsable de l'économie par l'accompagnement bancaire des PME-PMI, coopératives, associations et autres organisations œuvrant pour l'environnement, les éco-industries, les énergies renouvelables, l'éco-habitat ... Il accompagne celles qui sont appelées à faire évoluer leurs équipements et leurs modes de production dans le souci de respecter les ressources naturelles. Il est le partenaire bancaire de nombreuses entreprises qui ont une activité tournée vers l'environnement.

www.credit-cooperatif.coop

“

Le Crédit Coopératif accompagne le financement des PME et solutions bas carbone, tout comme les Trophées Solutions Climat encouragent les entreprises intégrant les questions environnementales au sein de leurs activités.

”



ORÉE, association multi-acteurs créée en 1992, rassemble plus de 170 entreprises, collectivités territoriales, associations professionnelles et environnementales, organismes académiques et institutionnels pour développer une réflexion commune sur les meilleures pratiques environnementales et mettre en œuvre des outils pour une gestion intégrée de l'environnement à l'échelle des territoires. L'association s'attache à proposer des solutions concrètes en mobilisant son réseau d'adhérents notamment autour de ses 3 priorités : Biodiversité et économie ; Économie circulaire ; Reporting RSE et Ancrage local des entreprises.

www.oree.org



Au delà de la performance énergie et carbone, les Trophées Solutions Climat récompensent des solutions ayant d'autres bénéfices, comme l'ancrage local, la création d'emplois, la préservation des milieux naturels et de la biodiversité... C'est cette vision systémique qui nous anime.



Solutions COP21 est un dispositif de valorisation des solutions pour le climat lancé en juillet 2014 en vue de la COP21. Cette initiative, portée par le Comité 21 avec le Club France Développement durable et réalisée avec Hopscotch Groupe et le cabinet Alliantis, a pour objectif de montrer à un large public les multiples produits, services, process et innovations existants et en projet à travers le monde pour lutter contre le dérèglement climatique et ses impacts. Solutions COP21 se traduit par un Hub des Solutions climat, plateforme contributive multi-acteurs dédiée aux solutions climat, ainsi que par une Exposition au Grand Palais pendant la COP21.

www.solutionscop21.org



Les Trophées Solutions Climat mettent l'accent sur l'approche collaborative et multi-acteurs, indispensable pour lutter contre le changement climatique.



THE SHIFT PROJECT est un think-tank à dimension européenne créé en 2010 par Jean-Marc Jancovici pour favoriser la transition vers une économie libérée de la dépendance aux énergies fossiles. À l'interface du monde académique, des entreprises, de la société civile et des pouvoirs publics et institutionnels, The Shift Project a vocation à proposer des mesures opérationnelles, en accord avec les constats scientifiques, pour guider la prise de décision au sein des entreprises et des institutions publiques.

theshiftproject.org



La question de l'adaptation prend de l'ampleur au sein des sphères scientifiques et politiques ; il est primordial que les entreprises s'en emparent également. Les Trophées Solutions Climat donnent un élan bénéfique à cette démarche.



World Efficiency, Salon plus Congrès créé par les organisateurs de Pollutec, s'inscrit au cœur même de la transition vers un nouveau modèle économique plus propre et sobre en ressources et carbone. Événement professionnel novateur, il rassemble et valorise les solutions concrètes de tous pays. Ces solutions innovantes - technologies, compétences ou savoir-faire - s'adressent aux porteurs de projets publics ou privés du monde entier, issus de tous les secteurs économiques.



Ces nouveaux Trophées vont permettre d'encourager concrètement l'émergence des « Solutions Climat » et de les faire connaître aux acteurs économiques des secteurs public et privé en charge de les intégrer dans leurs projets.



LES PARTENAIRES MEDIA ET PRESSE



LE DESIGNER DES TROPHÉES

VOLUMES .

Suite aux récentes évolutions sociétales, technologiques et culturelles, l'univers de la création s'ouvre de plus en plus à la notion de processus collaboratif. Il en résulte une modification profonde du rôle du designer/créatif dans notre société et de nouveaux questionnements autour des notions de propriété intellectuelle, protection des droits d'auteur, publications, etc. Volumes est un espace de coworking mettant à la disposition de ses usagers l'ensemble des moyens logistiques, techniques et humains pour favoriser et encourager cette dynamique.

